



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Visite au Sénat

Mission Locale
du Grand Nancy



— Composition de l'équipe

Mission Locale du Grand Nancy

HEL Sophie, Directrice Générale
BOUBEGRA Rachid, Directeur Général Adjoint

ATMANI YOUSSEFI Amel, responsable de secteur
LAUCUSSE Ghislain, responsable de secteur
NOGUEIRA Juliette, responsable de secteur
TEBINA ABDESATAR, responsable de secteur
VANTILLARD Jean-Charles, responsable de secteur

Moyens généraux

BOULLAIS Manon
DALI Samira
JOUREAU Ambre
LEBOEUF Charles-Emmanuel
PECHEUR Cyril
PIERRON Jean-Philippe
PIERRON Margot
TOUVENOT-BARDIN Charlotte

Conseiller en insertion professionnel

ARTHAUD-FRANCOIS Marine
AZANAI Rachid
BARBA Emmanuelle
BONNETIER Modestie
BOUHADJAR Asiya
BOULET Patricia
BREZILLON Julie
BROMBERGER Vincent
BURNOT Anne
CAUCHIE Ludovic

DALI Fatma
DIDELOT Mélanie
DIDIER Lise
DIKI PARE Véronique
GERTSCH François
GILLE Maud
GUILLAUME Mattéa
HERIAT Jérémy
LADINE Stéphanie
LAOUER Ahmed
LOUIS Charlotte
MARBEAU Sonia
MICCICHE Paola
MIFSUD Johanna
OLIVO Axelle
RICHAUDEAU Alexia
RINGENBACH Laurence
STORDEUR Patricia

Chargé de projet

BACH Florence
GERTSCH Caroline
SIMON Sandrine
ZEDDAME Boukhalifa

Accueil

DASILVA Julie
DITCHE Aurelie
ERAYDIN Yagmur
TORTINIERE Alix

Appui administratif

QUERE Martine
LEROY Nathalie



— 1^{ère} partie

Conjoncture et contexte local

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Nancy à fin 2023 est de 7,1% en hausse de 0,3% par rapport à fin 2022 (6,8%). Le taux de chômage en fin d'année 2023 est de 7,3% à Metz, 7,4% à Strasbourg, 8,6% à Mulhouse, 7,7% à Epinal. Sur l'ensemble du Grand Est le taux de chômage s'établit à 7,4% de la population active, un peu au-dessus du taux de chômage en France métropolitaine qui est de 7,3%. Sur la Métropole du Grand Nancy, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans aucune activité) à fin 2023 est de 11 580 personnes, en baisse de 1,2% par rapport à 2022 (11 720 personnes). Les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont au nombre de 1 700 à fin 2023, en hausse de 3,7% par rapport à la même période en 2022 (+ 2,3% chez les hommes et + 5,2% chez les femmes).

Concernant l'emploi salarié, pour la première fois depuis début 2021, le niveau trimestriel de l'emploi recule de 0,2% dans le Grand Est, soit une perte de 3 700 emplois. Les offres d'emploi enregistrées par France Travail ont accusé une baisse de 4% entre fin 2022 et fin 2023.

Depuis plusieurs années, diverses interventions directes et indirectes ont été mises en place par les pouvoirs publics pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ; contrats aidés, incitations par l'allègement des charges sociales, mobilisations par la responsabilisation des entreprises et d'autres mesures encore ont été des constantes des stratégies politiques de ces 20 dernières années. Ces mesures jouent un rôle d'amortisseur en période de dépression puisqu'elles sont conjoncturelles, avec des approches de « stop and go » qui rendent encore plus morcelées les dynamiques d'insertion des jeunes.

Alors que les seniors et les tranches d'âge intermédiaires bénéficient, en 2023, d'une situation relativement positive en termes d'accès à l'emploi, malgré le recul de l'emploi sur le bassin d'emploi de Nancy, le nombre de demandeurs d'emploi de - 26 ans est reparti à la hausse après 2 années de baisse soutenue par le rebond économique. Le chômage des jeunes surréagit aux changements conjoncturels de l'économie.

Pour une partie des jeunes, à la situation de l'environnement économique local peu favorable, s'ajoutent d'autres facteurs qui compliquent encore plus leur accès à l'emploi :

- Les niveaux de qualification en inadéquation avec les attentes du marché du travail local. 48% des jeunes accompagnés par la Mission Locale ont un niveau de formation CAP-BEP ou inférieur ;
- La faible attractivité de certaines filières professionnelles, qui contribue à une polarisation aux deux extrémités sur marchés de l'emploi : plus de 60% des jeunes accueillis à la Mission Locale font un pré-choix d'orientation spontané dans quelques familles de métiers seulement : métiers de la vente, de l'administration, de la restauration ;
- La tension entre les attentes de la société vis-à-vis des jeunes en termes d'autonomie (pour l'accès au logement, à l'exigence de mobilité géographique et professionnelle, à la santé, à la citoyenneté active, ...) et les faibles moyens dont ils disposent, même en tant que jeunes salariés, pour y parvenir ;
- Les inégalités d'accès à l'emploi par les jeunes : en fonction du milieu social, du territoire de résidence, de certains préjugés d'exclusion ;
- L'allongement des périodes d'attente des sortants de formation avant l'accès à l'emploi.

A ces facteurs se greffe la défiance des jeunes vis-à-vis des institutions en général dont l'origine est probablement liée à un manque de confiance, et à la lecture, par les jeunes, des institutions sous le prisme des inégalités sociales et de l'injustice.

La Mission Locale du Grand Nancy est un outil de territoire inscrit dans les politiques de service public de l'emploi. Elle est, à ce titre, appelée à croiser les besoins locaux de la jeunesse et les dispositifs nationaux et régionaux d'insertion. Elle a pour missions :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes
- L'accompagnement des jeunes
- Le rapprochement avec le monde économique
- La levée des freins à l'emploi

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER

Raccrocher les jeunes

De plus en plus de jeunes décrochent de l'offre de service classique des institutions et montrent une défiance vis-à-vis de celle-ci. Parce qu'ils ont vécu une mauvaise expérience, ou par méconnaissance du fonctionnement des institutions et des structures de médiation, les jeunes peuvent être amenés à s'isoler et s'enfoncer dans la précarité. Comment inventer de nouvelles méthodes de travail pour aller vers ces jeunes dits « invisibles », établir un lien de confiance, personnaliser la relation et les raccrocher à la société et au monde du travail en particulier ?



Grâce à une collaboration étroite avec les communes, la mission locale s'appuie sur un maillage territorial dense, avec la possibilité de rechercher un emploi, d'entrer en contact avec un employeur, de trouver une formation et de s'inscrire dans un organisme, de trouver des lieux de stages en favorisant les mises en relations directes avec les structures d'accueil. Elle organise des rencontres collectives, des campagnes d'information et de communication, utilise les outils web et les réseaux sociaux prisés par les jeunes.

16 lieux d'accueil (Métropole du Grand Nancy, Pays du Sel et du Vermois) dont 7 en QPV.

Afin de permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi qui tient compte de toutes les dimensions de leur vie quotidienne, il est essentiel d'aller au-devant de ces jeunes. En effet, certains jeunes ne se dirigent pas spontanément vers notre réseau d'accueil de proximité. La Mission Locale organise des actions « hors les murs », dans des lieux potentiellement fréquentés par les jeunes, lors des événements festifs afin d'aller à la rencontre des jeunes (plage des 2 rives, manifestations et fêtes de quartier), dans des lieux fermés auprès des scolaires ou des jeunes sous main de justice, notamment au centre de semi-liberté de Maxéville.

7 321 jeunes ont été accueillis en 2023.

Focus jeunes sous main de justice (JMJ), permanences

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Ministère de la Justice, la Mission Locale du Grand Nancy assure le suivi de jeunes « sous main de justice », qu'ils soient en milieu ouvert ou en milieu fermé. A cet effet, la Mission Locale du Grand Nancy tient une permanence hebdomadaire dans les établissements pénitentiaires. En 2023, elle a accompagné 287 jeunes qui relevaient du milieu ouvert et 39 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement durant leur incarcération.



Travailler sur le projet professionnel et l'orientation

L'un des premiers rôles des missions locales est de travailler avec les jeunes sur l'orientation et leurs projets. Certains jeunes savent avec précision ce qu'ils veulent faire et sont armés pour pouvoir accéder à l'emploi qu'ils envisagent. D'autres, en revanche, arrivent à la Mission Locale avec très peu de connaissances sur leurs projets et leurs souhaits et sont peu autonomes. Dans ce cas, un certain nombre d'étapes doivent être mises en place pour chaque jeune : s'interroger sur ses intérêts, sur ses capacités, ses compétences, son besoin de se former...

C'est ce que propose la Mission Locale dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA) dont les objectifs sont :

- Identifier les compétences personnelles et humaines ;
- Reprendre confiance en soi ;
- Découvrir les métiers et les entreprises, diversifier les choix ;
- Avoir les informations nécessaires à la réalisation de leur projet ;
- Organiser les étapes du parcours à suivre (formation – emploi) ;
- Valider un projet en entreprise via des conventions de stage PMSMP.

L'atelier AOA est basé sur 4 phases sous forme de modules :

- Phase 1 : Émergence de projet, diagnostic, connaissance de soi, savoir-être, savoir-faire, priorités et centres d'intérêts personnels et professionnels (mobilisation des outils de diagnostic et d'orientation spécifiques, évaluation de niveaux, enquêtes métiers, travail sur les questions annexes comme la mobilité, santé, TRE...);
- Phase 2 : Élaboration de projet, formalisation en accord avec le jeune du plan d'actions, levée des freins repérés en phase 1 ;
- Phase 3 : consolidation et validation par une confrontation des caractéristiques personnelles aux pistes envisagées dans un environnement de travail (immersions et évaluation des mises en situation), mobilisation de l'outil PMSMP ;
- Phase 4 : bilan final et préconisations au conseiller référent pour la reprise de l'accompagnement.

Résultats :

SAS ET ATELIERS D'ORIENTATION	2022	2023	Évolution
Nb de SAS animés sur l'année	20	19	-1
Nb de jeunes positionnés sur le SAS	237	274	37
Nb de jeunes qui participent au SAS	146	145	-1
Nb de jeunes qui participent à l'atelier	84	134	50

Le dispositif AOA « ACCOMPAGNEMENT ORIENTATION APPROFONDIE » a été simplifié en 2023, et l'orientation professionnelle reste toujours un sujet primordial pour la plupart des jeunes.

L'orientation, c'est d'abord la connaissance de soi, la connaissance des métiers et le décryptage du système de formation, la connaissance du marché de l'emploi du territoire. C'est ensuite l'aide à l'élaboration d'un projet professionnel.

La plupart du temps, les jeunes ont le sentiment que l'on ne prend pas suffisamment en compte leurs talents, leurs aspirations, leur personnalité, leurs compétences.

3 Exemples

Jeune femme - PMM

PMM est arrivée en France à l'été 2022, a intégré l'Atelier d'orientation fin 2022 pour travailler son projet, puis l'École de la 2^{ème} chance pour continuer son travail de réflexion et validation de parcours professionnel vers un métier d'agent de service en EHPAD avec une formation et obtention de 2 certificats de compétences professionnelles. Accompagnée par la Mission Locale, elle obtenu un CDD puis un CDI dans un EHPAD à Nancy.

Jeune homme - YJ

YJ (sans ressources, hébergé par la famille) a intégré l'atelier d'orientation en fin 2023 pour faire le point sur sa situation (prise de conscience sur les freins liés à la mobilité) et explorer différents métiers. A l'issue de l'atelier, 3 pistes lui ont été proposées : médiateur familial - technicien de l'intervention sociale et familiale – conseiller en insertion. Un poste de médiateur cadre de vie lui a été proposé en CDD dans une structure à Nancy.

Jeune homme - LB

LB a intégré l'atelier d'orientation début année 2023. Il a une appétence pour la culture pop, mangas, jeux vidéo. Après confirmation de son projet professionnel, une immersion en entreprise lui a été proposée. Satisfait par la motivation du jeune, l'employeur lui a proposé un emploi en CDD, puis un CDI dans un magasin de Nancy.

Faciliter l'accès à la formation

La formation des jeunes est un des moyens pour accélérer l'accès à l'emploi. C'est un enjeu social, mais également économique puisque la formation contribue largement à la compétitivité des entreprises, ce qui explique l'importance que lui accordent les pouvoirs publics. Ceux-ci n'ont jamais mis en place autant de moyens pour développer l'offre de formation.

Les équipes de la Mission Locale œuvrent au quotidien pour inciter et convaincre les jeunes de la nécessité de se former dans des secteurs porteurs.

Des ateliers et informations collectives, par le biais de l'Espace métiers, du comptoir de l'AFPA, de l'École de la 2^{ème} Chance viennent appuyer le travail mené dans le cadre des entretiens individuels.

Avec cela, le territoire est doté d'un appareil de formation très dense et bien diversifié. Malgré cet environnement favorable, les jeunes ne sont pas toujours enclins à accepter les propositions de formation. Sortis du système scolaire, ils assimilent spontanément la formation à un parcours scolaire classique.

De ce fait, et en raison d'autres paramètres liés à leur situation sociale, certains jeunes souhaitent entrer de suite sur le marché de l'emploi alors qu'ils manquent de qualification pour prétendre à l'emploi attendu.

Cette situation nécessite une nouvelle approche dans ce domaine, notamment le développement de formations en situation professionnelle.

En 2023, 425 jeunes ont accédé à une ou plusieurs formations.

Dans le cadre de ses missions de service public inscrites notamment dans le code du travail et le code de l'Éducation, la Mission Locale met en œuvre le droit à l'accompagnement (Contrat Engagement jeunes, RSA, PACEA – Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie...), le droit à l'orientation (travail du projet professionnel) et le droit à la formation tout au long de la vie. Elle permet ainsi à chaque jeune de se former ou de se qualifier, d'obtenir des aides financières (État, Métropole – Fonds d'Aide aux Jeunes) et de trouver des solutions dans le cadre de sa vie sociale : accès aux droits, logement, santé, soins, déplacements - mobilité, citoyenneté, démarches administratives

L'accompagnement proposé par la Mission Locale est individualisé, intensif et global. L'approche globale repose sur une dynamique alliant la préparation du jeune sur le plan des capacités et compétences et la dimension personnelle du jeune sur le plan social.

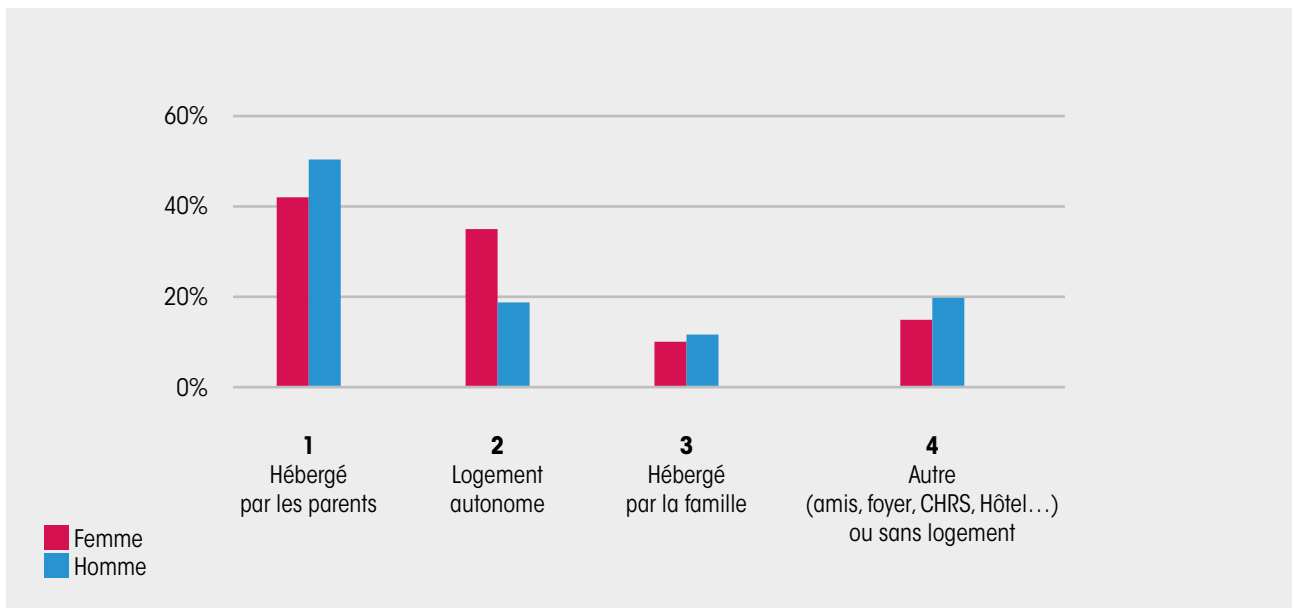
Tout en maintenant le principe de l'approche globale, la Mission Locale a développé des « expertises » transversales sur le logement, la santé, la formation, le lien à l'entreprise, le parrainage, l'alternance, ...

En 2023, 4 875 jeunes, dont 847 jeunes habitent en QPV, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé avec un diagnostic d'entrée approfondi, un suivi dans le parcours et des contacts réguliers.

92% de ces jeunes accompagnés habitent l'une des communes de la Métropole, 7,1% le territoire de la Communauté de Communes du Pays du Sel et Vermois.

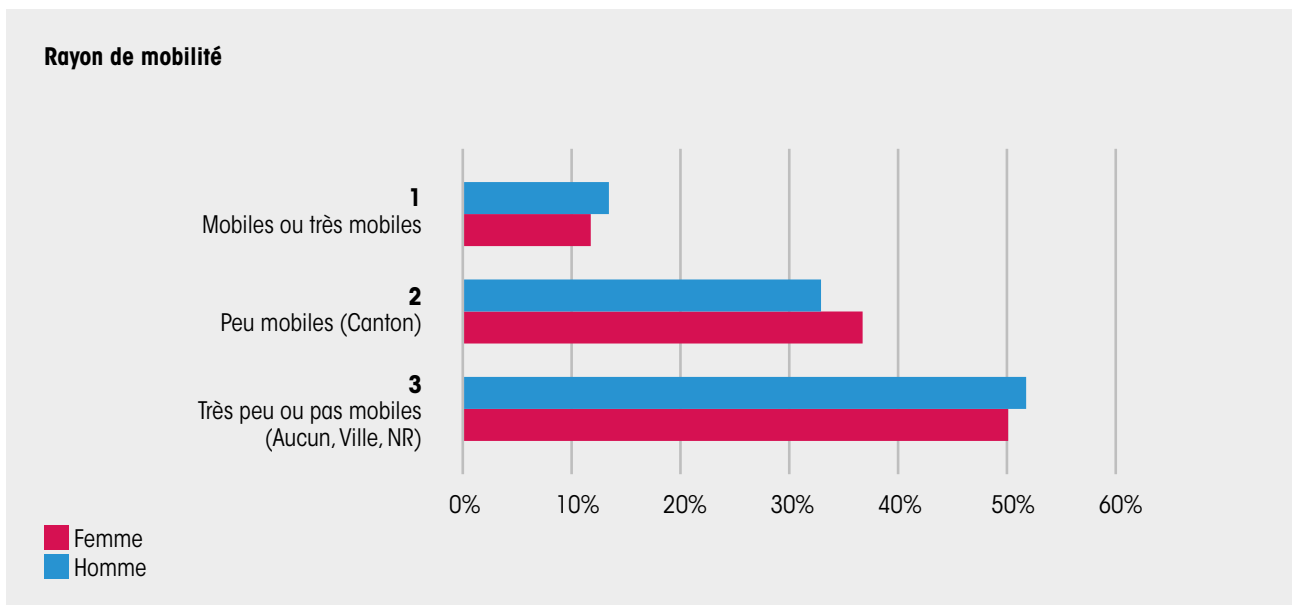
5,4% des jeunes accompagnés sont bénéficiaires ou ayant droit au RSA (209 jeunes), 3,5% reconnus travailleurs handicapés (137 jeunes), 3,5% célibataires avec enfants (135 jeunes).





Hébergement des jeunes

47% des jeunes sont hébergés par leurs parents, 25% en logement autonome, 11% par des proches et 17% par Autre (amis, foyer, CHRS, Hôtel...) ou sans logement.



Mobilité des jeunes accompagnés

68% des jeunes n'ont pas de permis (70% chez les hommes et 66% chez les femmes). 83% des jeunes utilisent les transports en commun comme moyen de mobilité, 15% l'automobile et seulement 1,6% le vélo.

Un accompagnement très intensif : le Contrat Engagement jeunes

Le CEJ est un **accompagnement personnalisé et intensif**. Il s'adresse aux jeunes de **16 à 25 ans révolus** (29 ans pour les Jeunes avec une reconnaissance Travailleur Handicapé) n'étant ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé et **étant prêt à s'investir dans un parcours intensif**. Son objectif est de permettre aux jeunes de trouver un **emploi durable** (CDD + de 6 mois, CDI, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, ...)

Les jeunes en CEJ s'engagent à réaliser un minimum de 15 heures d'activités hebdomadaires. En contrepartie de leur assiduité, une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 € leur est allouée. Cette allocation leur permet de lever certains freins à l'emploi (logement, mobilité, santé).

Les contrats sont établis essentiellement pour une durée de **6 mois avec la possibilité de renouveler jusqu'à 18 mois** en fonction de l'assiduité et des besoins du jeune.

Contenu CEJ et engagement des jeunes sur l'année 2023 :

- Un démarrage par 4 ateliers hebdomadaires (évaluation de leurs compétences) sur une durée d'un mois.
- Un bilan individuel à l'issue de ce mois afin d'établir un plan d'actions et fixer des objectifs au jeune.
- Un point hebdomadaire (téléphone, mail, sms, entretien physique) afin d'évaluer les avancées du jeune et réajuster les objectifs avec la remise du planning hebdomadaire du jeune.
- Un entretien physique mensuel.
- Orientation du jeune vers des ateliers collectifs en fonction de ses problématiques sur les thématiques suivantes : orientation, formation, emploi, logement, vie sociale.
- Démarches autonomes (démarches administratives, santé, recherche de stage, emploi, formation ...), démarches qui doivent être renseignées sur leur planning hebdomadaire.

Quelques exemples d'actions et d'ateliers :

- **Ateliers théâtre** : action qui a permis à un groupe de 11 jeunes de travailler sur les codes en entreprise et la confiance en soi.
- **Sensibilisation des jeunes à leurs droits civiques et à la citoyenneté : déroulement en 2 phases :**
 - Rencontre de 22 jeunes avec une sénatrice pour échanger sur les différents pouvoirs politiques, le droit de vote, la durée des mandats, les circonscriptions, le rôle et compétences des élus et les différents pouvoirs politiques.
 - Visite du Sénat à Paris avec la participation de 12 jeunes pour travailler sur la mobilité et poursuivre la démarche de découverte des lieux d'incarnation de la République.







Quelques chiffres

Objectif 2023 à atteindre : 760 entrées en CEJ

Entrées réalisées : 801 contrats CEJ financés mais 840 contrats signés.

Sur ces 840 jeunes en CEJ :

59,4% des entrées sont signées par des jeunes hommes. Les mineurs sont peu représentatifs, 2,8% sur la totalité des jeunes.

18,7% des jeunes accompagnés ont eu une problématique logement au cours de leur parcours. Ce chiffre est en hausse comparativement à l'année 2022 (13%). 31% résident en QPV, 23% sont sans diplôme, 23,5% ont un niveau BEP-CAP, 43,5% ont un niveau bac.

L'accès à l'emploi des jeunes bénéficiaires d'un CEJ :

- 608 contrats de travail (CDD, CDI, CDDI, Intérim, ...) contre 489 contrats en 2022
- 46 contrats en alternance
- 132 (contre 55 en 2022) parcours de formation dont 32 en formation certifiante
- 104 contrats de volontariat (contre 32 en 2022). Cette hausse s'explique par l'engagement dans des missions de bénévolat.
- 201 immersions en entreprise

Le contrat d'engagement – jeunes en rupture (CEJ – JR)

En plus du CEJ classique, l'État a mis en place un CEJ, appelé Contrat Engagement jeunes – jeunes en rupture (CEJ – JR) qui cible les jeunes les plus fragiles (sans revenu et éloignés, voire inconnus du service public de l'emploi).

Ce dispositif est mis en œuvre, localement, par l'association Jeunes et Cité et la Mission Locale, et a pour ambition de repérer, remobiliser et accompagner de manière globale et intensive les jeunes.

Après le repérage et la mise en relation, le co-accompagnement se met en place avec un diagnostic partagé (tripartite : conseiller de la Mission Locale / éducateur / jeune) et la mise en place d'un plan d'action avec trois volets principaux ; le logement, la santé et la mobilité. Les questions relatives à l'insertion professionnelle et le suivi administratif sont assurés par la Mission Locale.

Au même titre que les jeunes bénéficiaires du CEJ classique, ceux bénéficiaires du CEJ-JR sont en devoir de remplir leurs obligations et perçoivent également une allocation allant jusqu'à 520 €.

45 jeunes sont entrés dans ce dispositif.



— 2^{ème} partie

Rapprocher les jeunes et le monde économique

Contrairement à d'autres pays européens, les jeunes français, y compris les diplômés, s'insèrent plus lentement dans l'emploi. Quand les jeunes accèdent à l'emploi, cela passe souvent par le biais de contrats précaires.

Les recruteurs ont encore une culture de rapport dominant-dominé, alors que les générations actuelles ont des attentes d'égalité.

Les jeunes veulent, eux aussi, choisir leur emploi, leur entreprise, ...

Ces incompréhensions intergénérationnelles génèrent des tensions sur le marché de l'emploi ; des recruteurs ne trouvent pas de candidats et des jeunes ne trouvent pas d'emploi ; les fameuses offres non pourvues !

Comment agir sur les attentes des employeurs, sur leurs méthodes et culture de recrutement pour les aider à mieux appréhender objectivement les capacités et les compétences, comprendre les aspirations des nouvelles générations ?

Afin de faciliter les relations entre les jeunes et les employeurs et multiplier les opportunités d'accès à l'emploi, la Mission Locale du Grand Nancy a développé des services aux entreprises permettant de mieux connaître et répondre efficacement à leurs besoins en recrutement (équipe entreprises). Dans le cadre de cette « équipe entreprises », la Mission Locale analyse leurs besoins en recrutement, définit des profils de postes, identifie des candidats potentiels et propose une présélection de candidats. Elle propose également des conseils et informations sur les aides à l'emploi, les mesures pour les jeunes (Contrat Unique d'Insertion – Contrat Emploi Compétences, Contrat Initiative Emploi, Contrats en alternance...).

173 nouvelles entreprises ont été contactées par l'équipe entreprises de la Mission Locale, 377 offres collectées et 366 jeunes recrutés dans ce cadre dont 54 CDI, 100 CDD, 112 contrats en alternance, 79 contrats aidés, et 21 contrats en intérim.

Développement de l'apprentissage

L'apprentissage a pour vocation de permettre aux jeunes d'accéder à une qualification, en combinant des périodes d'emploi en entreprise et des périodes en centre de formation.

Par rapport à la voie scolaire, il constitue un formidable tremplin pour l'accès à l'emploi des jeunes. Selon la Dares, en janvier 2022, 6 mois après leur sortie d'études, 65% des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié dans le secteur privé.

Les 80 organismes de formation présents sur le territoire du Sud Meurthe-et-Moselle et qui proposent un cursus en alternance (CFA, université, grandes écoles, IUT...), accueillent en moyenne chaque saison près de 7 000 apprentis préparant des diplômes du CAP au titre d'ingénieur.

Malgré toutes les actions de valorisation de cette voie de transmission des savoirs, de qualification, l'apprentissage demeure soit méconnu par certaines catégories de jeunes et de leurs familles, soit mal considéré dans l'écosystème de la formation-insertion.

Pour mieux faire connaître l'apprentissage, accompagner les jeunes et mobiliser les employeurs, la Mission Locale a mis en place, en 2023, un plan de promotion et de développement qui comprend :

- L'animation du réseau de partenaires : plus de 80 CFA rencontrés en partenariat actif avec la Mission Locale avec au moins 1 contact privilégié dans chaque CFA pour un lien direct. Partenariat avec les OPCO, les branches professionnelles, le Campus des métiers et qualifications.
- Des rencontres-métiers ou sessions de recrutement incluant une thématique apprentissage : 73 sessions ont été organisées en 2023.
- Des actions de promotion des métiers très variées : informations métiers par les CFA ou par des entreprises dans l'espace métiers de la Mission Locale, visites de CFA ou d'entreprises sur site, organisation de circuits des métiers (tous les 2 mois portant sur un secteur d'activité différent avec un groupe de 15 jeunes).
- Organisation d'une semaine autour de la découverte des métiers en tension.
- Préparation des jeunes : mise en place d'un vivier de jeunes sensibilisés, préparés pour la recherche et l'accès à l'apprentissage.
- Un réseau de parrains et marraines : proposer à tous les jeunes un accompagnement par un parrain/marraine connaissant les codes de l'entreprise et possédant des réseaux d'entreprises.

En 2023, 452 postes proposés, 198 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage.

Le parrainage

Le parrainage est un soutien proposé aux jeunes et exercé par des bénévoles. Il permet au jeune d'avoir des conseils, informations et ouverture vers le monde de l'entreprise.

Les besoins et demandes des jeunes concernent essentiellement le parrainage individuel avec des parrains en activité pour leur capacité à mobiliser leurs relais et « carnets d'adresses ».

103 jeunes ont été parrainés par 20 parrains et marraines en retraite ou encore en activité.



JobBar 27 septembre 2023 - Parc des Sports de Vandœuvre

JOBBAR

Un évènement pour recruter autrement sous forme de Job Dating dans un quartier prioritaire de la ville de Vandœuvre, organisé par le service entreprise de la Mission Locale et ses partenaires @AKTO Grand Est et France Travail.

Une formule originale permettant sur une durée de 2 heures de réunir autour d'un verre, des entreprises (du réseau d'Akto Grand Est) qui recrutent et des jeunes en recherche d'emploi.

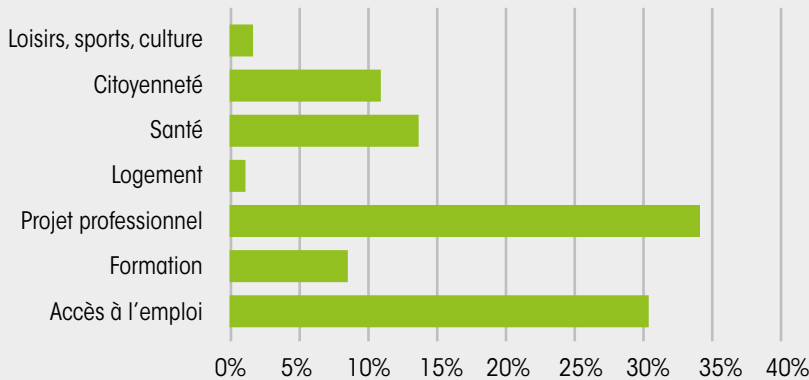
JOBBAR est une rencontre placée sous le signe de la convivialité, grâce à la participation et à la démonstration des savoirs faire des apprentis « Barman » de l'EESC et des stagiaires de l'INFA servant aux participants des cocktails sans alcools et des amuse-bouche.

60 jeunes ont participé à cet évènement et ont pu rencontrer les entreprises.



LES SOLUTIONS EMPLOI APPORTÉES AUX JEUNES

Propositions faites aux jeunes accompagnés

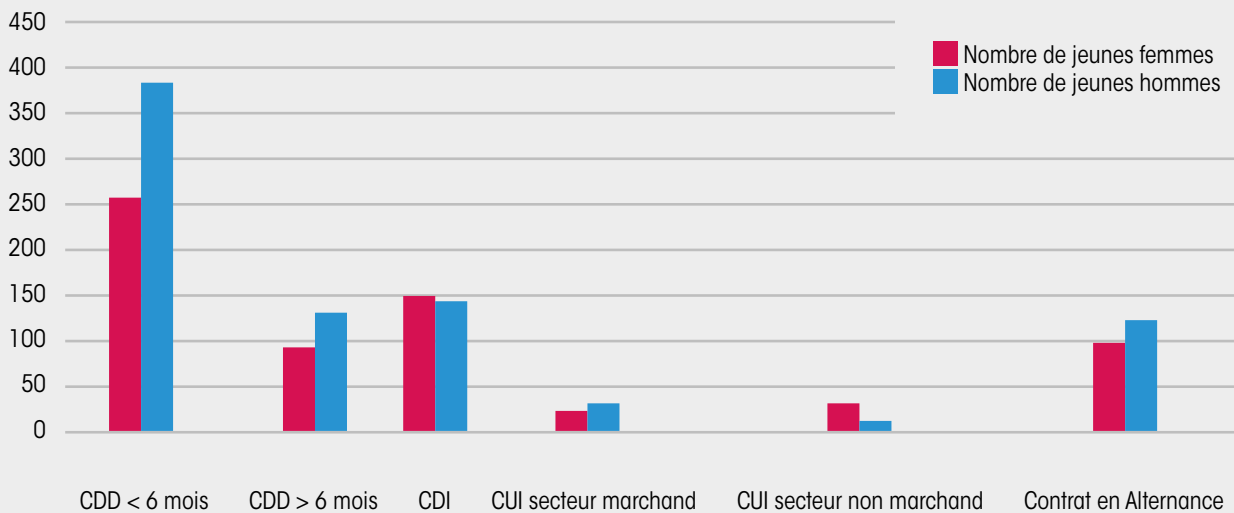


Propositions

En 2023, les équipes de la Mission Locale ont fait 44 167 propositions à 3 733 jeunes dont :

- 15 013 pour les projets professionnels
- 13 456 propositions d'accès à l'emploi
- 3 650 formations
- 5 982 pour la santé
- 5 062 sur la citoyenneté.

Accès à l'emploi: types de contrats



Réalisations

2 119 embauches ont été réalisées pour 1 314 jeunes (en 2022, 2 747 embauches ont été réalisées pour 1 679 jeunes).

On note un recul de l'offre d'emploi sur le territoire en 2023 par rapport à 2022.

Globalement l'accès des jeunes à l'emploi est plus important chez les jeunes hommes que chez les jeunes filles.

On note également la multiplication de contrats courts ; la part des CDD de moins de 6 mois est de 59% des contrats signés.

Cela traduit la situation particulièrement précaire des jeunes à leur entrée dans la vie active. Cette précarité se répercute sur leurs conditions de vie, en particulier l'accès au logement, aux moyens de mobilité, sur leur capacité à se projeter dans l'avenir (obtenir un prêt, ...) à réaliser des projets, exercer des activités régulières (loisirs, engagements associatifs, pratiques culturelles, etc.).

589 immersions en entreprises ont été réalisées pour 440 jeunes, en baisse par rapport à 2020 (796 immersions en entreprises pour 531 jeunes).

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est piloté par la Métropole du Grand Nancy. La Mission Locale du Grand Nancy instruit les dossiers et en assure la gestion. Il consiste en une aide ponctuelle, mobilisée en dernier recours, pour soutenir les jeunes dans leur insertion. Les demandes peuvent être faites par l'ensemble des travailleurs sociaux du territoire de la Métropole, mais également, et c'est souvent le cas, par les conseillers de la Mission Locale.

Le FAJ s'adresse aux jeunes qui rencontrent des difficultés financières et qui remplissent certaines conditions :

- Avoir entre 16 et 25 ans ;
- Être en démarche de recherche d'emploi ou de formation ;
- Être de nationalité française ou être étranger en situation régulière ;
- Résider sur une commune de la Métropole ;
- Avoir peu ou pas de ressources ;
- Être sorti du système scolaire.

Exemples d'aides dans le cadre du FAJ :

- Achats de matériel ou tenue professionnelle liée à une prise de poste.
- Aide aux repas du midi avant premier salaire.
- Aide au financement du permis en lien avec la démarche d'insertion professionnelle.

En 2023, les aides individuelles ont représenté un peu plus de 10 000 € pour 45 jeunes.

Le FAJ a aussi été mobilisé pour des actions collectives sur le territoire. Sur la mobilité, la mission locale a mobilisé le FAJ afin de donner à des jeunes sans ressources des Pass bus leur permettant de se déplacer pour leurs démarches d'insertion. En 2023, 474 Pass bus de 10 ont été remis aux jeunes. Cela correspond à un montant de 5 688 €.

Sur l'emploi et la remobilisation du public, un « chantier jeunes » a été organisé sur la plage des 2 Rives avec un financement du FAJ d'un montant de 70 000 €. Il a permis à 62 jeunes, majoritairement des quartiers prioritaires et, pour la plupart distant du service public à l'emploi, d'avoir une première expérience salariale sur une période de 3 semaines et d'être remobilisés sur leurs projets d'insertion.

La santé des jeunes

Les jeunes cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité au niveau de la santé : couverture sociale insuffisante, faible niveau d'information, accumulation d'événements de vie difficiles et isolement social.

La Mission Locale du Grand Nancy joue un rôle essentiel dans la sensibilisation, la prévention mais également dans la prise en charge des soins des jeunes.

Dans le domaine de prévention, la Mission Locale a mis en place :

- 38 ateliers centrés sur l'accès aux droits qui ont touché 249 jeunes dont 35% de jeunes résidants en QPV .
- Des ateliers autour des addictions (pratiques, fake news quant à l'utilisation de certaines substances, les effets, ...).
- Une escape Nutri Game qui un jeu d'escape consistant à résoudre des énigmes sur l'alimentation et l'activité physique.
- Une action sur l'audition : sensibiliser au fonctionnement des oreilles et de son capital audition. Les jeunes pour qui un problème d'audition a été détecté ont pu bénéficier d'un dépistage et d'un RDV au CHU de Brabois avec un ORL.
- Une intervention d'ambassadeurs en santé mentale : les objectifs sont de réduire la stigmatisation en santé mentale, favoriser le repérage des jeunes en souffrance psychique et de les orienter vers des parcours de soins.
- Des ateliers d'échange avec un médecin, une infirmière et des groupes de jeunes sur l'éducation à la santé : sexualité, diabète, obésité, addictions, ...
- Une journée sur le surpoids et le diabète : dépistage du diabète, ateliers ludiques en nutrition, et échanges patients-médecins évoquant le vécu avec la maladie.

Dans le domaine des soins :

- 179 jeunes dont 37% de jeunes vivant en QPV ont bénéficié d'un bilan de santé.
- Mise en place d'une permanence avec une psychologue 2 fois par semaine pour rencontrer des jeunes avec un mal-être psychologique.
- Organisation d'un mois sans Tabac en partenariat avec la CPAM.
- Lutte contre la précarité menstruelle avec l'installation de distributeurs de protections menstruelles.
- Distribution de kit d'hygiène.





Mobilisation des jeunes pour les métiers de la cybersécurité.

Cravate solidaire

Parce que les codes de l'entreprise sont essentiels, qu'ils peuvent varier selon le secteur d'activité ou le métier et que la première impression que l'on donne est parfois déterminante. Il devient primordial de sensibiliser les jeunes sur l'importance des codes vestimentaires et la perception qu'ils peuvent susciter.

La Mission Locale du Grand Nancy a fait appel à l'association « cravate solidaire » dont le but est d'apporter un premier niveau de sensibilisation et de pédagogie concernant la manière de s'habiller. Une douzaine de jeunes ont ainsi pu bénéficier des conseils de la Cravate Solidaire dans le cadre d'ateliers organisés à la Mission Locale. Les jeunes ont pu repartir avec une tenue adaptée à leur recherche d'emploi et profiter des services d'un photographe professionnel.



Atelier Cravate solidaire

MISSION LOCALE DU GRAND NANCY

88 Avenue du XX^{ème} Corps - 54000 NANCY - 03 83 22 24 00 - ml@mde-nancy.org
www.mde-ml-grand-nancy.org

